

# SECTION SPORTIVE FÉMININE FOOTBALL



DU COLLEGE VICTOR SÉGALEN

Classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Le collège Victor Ségalen de Chateaugiron a le plaisir de vous annoncer la création de sa propre section sportive féminine, spécialité football, à partir de la prochaine rentrée scolaire en septembre 2024, pour les classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>.

## NOTRE AMBITION POUR LA SECTION :

- Renforcer l'idée de la section sportive comme lieu d'apprentissage au service d'un idéal éducatif par des finalités, des attentes partagées dans le cadre d'un continuum de formation.
- La performance en football est un construit social étayé par la richesse des comportements, des talents et du courage des unes et des autres.
- Proposer une offre de formation football à des jeunes collégiennes sur le temps scolaire et offrir ainsi l'occasion de s'épanouir par la pratique du football.

## **Mais aussi :**

- Permettre aux élèves de progresser et d'être valorisées dans le sport qu'elles affectionnent.
- Leur permettre d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale.
- Développer leur autonomie, leur créativité, le savoir vivre ensemble, la cohésion de groupe, la culture d'équipe et la solidarité collective.
- Contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA SECTION :

- Être en classe de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> au collège Victor Ségalen.
- Les options dispensées par le collège ne sont pas compatibles avec la section sportive.  
*Une seule et unique option par élève, la section sportive est une option à part entière.*
- Remplir le dossier de « Demande d'admission » et le retourner au collège dans les temps.

## ENCADREMENT DE LA SECTION SPORTIVE :

- **Le membre référent du volet scolaire est Emeric PARIS**, professeur d'EPS au collège. M. PARIS sera présent sur les temps de compétitions.
- **Le membre référent du volet sportif est Maxime GUILLEMAUD**, titulaire du B.E.F, assistant d'éducation au collège. Maxime prendra en charge les séances d'entraînement et sera également présent sur les temps de compétitions.

## INSTALLATIONS SPORTIVES ET MATÉRIELS:

- Le club de l'US Chateaugiron met à disposition ses équipements sportifs (installations et matériels). Les séances d'entraînement auront lieu sur le terrain synthétique situé Avenue de la Perdriots (à 3 minutes à pied du collège).

*Exceptionnellement, et/ou en cas de fortes intempéries, Maxime organisera au foyer du club des ateliers P.E.F (Programme Éducatif Fédéral) en lien avec la pratique.*

## AMÉNAGEMENT SCOLAIRE :

Les joueuses seront réparties dans les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, profitant d'un emploi du temps aménagé. Elles bénéficieront de la totalité des horaires obligatoires d'enseignement relevant de leur niveau de scolarité. L'encadrement sportif sera en étroite collaboration avec les coaches afin d'ajuster la charge de travail hebdomadaire, nous fonctionnerons en bonne intelligence entre le club, le collège et les parents.

**2 séances d'entraînement par semaine** (uniquement sur les périodes scolaires).

- Lundi : 16h – 17h15 (fin des cours à 15h35)
- Mercredi : Temps de compétitions (quelques mercredis dans l'année)
- Vendredi : 16h – 17h15 (fin des cours à 15h35)

A 15h40, les filles devront se regrouper dans le collège (point de rassemblement à définir) et nous partirons ensemble au terrain.

Après la séance, il n'y aura pas de retour collectif au collège, les filles seront libérées à 17h15 au terrain. Il ne sera pas possible d'utiliser les transports scolaires habituels.

## NOS ATTENTES :

**Des sportives mais des élèves avant tout.** Bien que notre mission soit notamment de faire progresser les joueuses, la priorité reste leur parcours scolaire. Présent pour les accompagner, elles devront faire preuve d'autonomie et d'organisation. Au même titre qu'une heure de « cours classique », les éventuelles absences et retards devront être justifiés. En début d'année, nous formaliserons ensemble des règles de vie qui devront rigoureusement être respectées sur les temps de section.

Un comportement et/ou une attitude inadaptée sur le temps scolaire pourrait être sanctionnée sur les temps de section. Nous attendons des filles qu'elles véhiculent au sein de l'établissement les valeurs du sport qui nous sont chères, le respect, la tolérance, la citoyenneté, l'honnêteté.

En dehors de l'établissement, notamment sur les temps de compétitions, elles seront aussi garantes de l'image du collège, le plaisir, la convivialité et la compétitivité.

### **CONDITIONS DE SELECTION (PLACES LIMITÉES) :**

- S'inscrire et participer aux tests de sélection (voir « Dossier d'admission »).
- Evaluation des aptitudes à la pratique du football.  
*Avis de l'entraîneur en club, de l'encadrement sportif de la section.*
- Étude du dossier scolaire.  
*Avis du professeur d'EPS, du/de la principale du collège.*
- Être licenciée à la FFF pour la saison 2024/2025.
- Être adhérente à l'Association Sportive (AS) du collège pour l'année scolaire 2024/2025.

**La décision définitive vous sera communiquée au plus tard le lundi 3 juin 2024.**

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :**



**Maxime GUILLEMAUD**  
**RESPONSABLE DE LA SECTION**  
Éducateur sportif  
sectionfem.chato@gmail.com



**Emeric PARIS**  
**INTERVENANT COMPÉTITIONS**  
Professeur d'EPS au collège  
emeric.paris@ac-rennes.fr



**COLLEGE VICTOR SÉGALEN**

34 rue Jules Ferry  
35410 CHÂTEAUGIRON  
Tèl : 02.99.37.57.37  
Mail : viesco.0352248d@ac-rennes.fr



collège  
Victor Ségalen  
académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

